

1273

Mardi 31 juillet 1956.

Conférence diplomatique chargée
de constituer l'agence atomique
internationale.

Département politique. Proposition du 20 juillet 1956 (annexe).
Département des finances et des douanes. Rapport joint du
26 juillet 1956 (adhésion).

Le Conseil

d é c i d e :

- 1) d'autoriser le département politique à accepter l'invitation du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant au nom du Comité des Douze, à participer à la conférence diplomatique qui constituera les statuts de l'agence atomique internationale et qui se tiendra à New-York à partir du 20 septembre, pour une durée de trois semaines environ.
- 2) La délégation suisse à la conférence sera composée comme suit:
M. le ministre Lindt, observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, chef de la délégation;
M. O. Zipfel, délégué aux questions atomiques, suppléant du chef de la délégation;
M. R. Sontheim, directeur de la Réacteur S.A., délégué;
M. S. Campiche, premier adjoint au département politique, délégué.
- 3) Les instructions qui figurent dans l'exposé de la proposition seront communiquées à la délégation par le département politique.
- 4) Le chef de la délégation sera muni de pleins pouvoirs en vue de la signature des statuts de l'agence, sous réserve de ratification.
- 5) Une indemnité journalière de fr. 120.- sera versée aux membres de la délégation. Le voyage aller et retour de Suisse à New-York leur sera remboursé.

Extrait du procès-verbal (en 10 exemplaires) au département politique, pour exécution et au département des finances et des douanes pour son information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oyar